

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU C.C.A.S DE LA COMMUNE
DE SAINGHIN-EN-WEPPES**

Séance du 02 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la Présidence de Matthieu CORBILLON, Président du C.C.A.S.

Etaient présents : MM. Mmes CORBILLON Matthieu, DELPORTE Marie-Françoise, BRASME Marie-Laure, GUERBEAU Pascale, RIQUART Cécile, LEPAN Andrée, SILVERE Helen

Avait donné procuration :
Mme BOITEAU Nadège à Mme BRASME Marie-Laure

Excusés :
Mme DUPONT Valérie
Mme JENNEQUIN Odette
Mr DUTOIT Maurice

Assistait à la séance : Mme ROLAND Claire, Directrice Générale des Services

M. le Président ouvre la séance et vérifie si le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Mme DELPORTE Marie-Françoise

N° 7

RESSOURCES HUMAINES

Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord pour une mission d'archivage

Nombre de membres
afférents au Conseil d'Administration
En exercice : 11
Présents : 7
Quorum : 6
qui ont pris part à la délibération : 8
Date de la convocation : 27 mars 2025
Date de réception en préfecture : 10 avril 2025
Date de publication sur le site internet : 10 avril 2025

RESSOURCES HUMAINES

Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord pour une mission d'archivage

Préambule

Soucieuse de son patrimoine archiviste, la collectivité du Cdg59 en 2015 afin de trouver des solutions dans la gestion de ses archives. Le service Archives du Cdg59 accompagne la collectivité depuis dans cette tâche.

Les différentes phases d'interventions réalisées par l'archiviste du Cdg59 ont permis de classer l'ensemble de notre fonds d'archives, d'améliorer les conditions de conservation et d'esquisser une politique d'archivage pour la collectivité.

Afin de maintenir une bonne gouvernance de nos archives, il convient de programmer des opérations de maintenances annuelles.

Le centre de Gestion propose de renouveler la convention pour une période de 3 ans au coût horaire de 39€.

L'estimation du coût de l'intervention des services du Cdg59 est établie à partir de l'évaluation sur site des archives de la collectivité.

Pour l'année 2025, celle-ci est évaluée sur un volume de 60h soit un coût total de 2340€ TTC.

La convention et la proposition d'intervention de l'exercice 2025 sont jointes à la présente note.

Le Quorum constaté,

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S de Sainghin-en-Weppes,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition d'un agent du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour une mission d'archivage

- **D'ADOPTER** le renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour une mission d'archivage

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Président du C.C.A.S,
Matthieu CORBILLON



A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "VILLE de SAINT-AMAND-EN-VERMOREL" around the perimeter, "C.C.A.S." in the center, and "* 5910A *" at the bottom. The signature is a stylized, cursive script.